

# **AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 28 janvier 2026, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 14, rue Michel Rodange à Bereldange :

## **Stationnement interdit**

Le stationnement est interdit du mardi 17 février 2026 à 06.00 heures jusqu'au mercredi 15 juillet 2026 à 18.00 heures, dans la rue Michel Rodange, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 14, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

## **Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)**

Du mardi 17 février 2026 à 06.00 heures jusqu'au mercredi 15 juillet 2026 à 18.00 heures, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue Michel Rodange longeant la maison numéro 14 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons pairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

## **Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)**

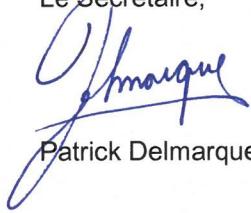
Du mardi 17 février 2026 à 06.00 heures jusqu'au mercredi 15 juillet 2026 à 18.00 heures, la largeur libre de la chaussée devant la maison numéro 14 rue Michel Rodange ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs circulant du côté des maisons impairs ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

## **Accès interdit aux piétons (Signal C,3g)**

Du mardi 17 février 2026 à 06.00 heures jusqu'au mercredi 15 juillet 2026 à 18.00 heures, selon les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue Michel Rodange, du côté des maisons avec les numéros pairs, le long de la maison numéro 14, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros impairs.

Walferdange, le 28 janvier 2026

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber